

Transition énergétique : Bpifrance va mobiliser plus de 4 milliards d'euros d'ici à 2018

La transition énergétique et environnementale (TEE) au cœur de l'action de Bpifrance avec 3,1 milliards d'euros injectés dans l'économie à fin 2014.

Bpifrance encourage de différentes manières les entreprises à saisir l'opportunité que représente la TEE dans leur développement :

En finançant le développement des solutions de demain : la transition énergétique et environnementale est un sujet aux technologies transverses qui vont au-delà de la seule production d'énergies renouvelables. Parallèlement à ce secteur des ENR, primordial, Bpifrance soutient les entreprises qui développent des produits et services innovants, technologiques ou non, susceptibles de se déployer sur les marchés et d'apporter des solutions aux problématiques TEE : led, gestion du froid, stockage et efficacité énergétique, mobilité, chimie verte, etc.

Bpifrance soutient ces entreprises par le biais de ses outils de financement et d'investissement de l'innovation généralistes, ou d'outils spécialisés comme le fonds Écotecnologies.

En finançant l'intégration des solutions d'aujourd'hui dans l'économie traditionnelle : tout comme la transition digitale dans l'économie, il est vital pour les entreprises de saisir dès aujourd'hui les opportunités économiques que représente le mouvement profond de la TEE.

Pour saisir ces opportunités, les entreprises doivent intégrer dans leurs processus des équipements plus économes, moins polluants ou conduisant à des produits éco-efficients, dans une perspective de compétitivité et de croissance.

Bpifrance soutient cette dynamique en finançant ces investissements, notamment *via* le Prêt Vert ou le prêt Éco-énergie.

En intégrant systématiquement les enjeux de la TEE dans ses échanges avec ses clients ou futurs clients, au-delà du soutien financier : conformément à sa doctrine, à ses priorités stratégiques et à ses priorités de RSE (responsabilité sociétale des entreprises), Bpifrance intègre toujours les enjeux de la transition énergétique et écologique dans ses échanges avec les entreprises dans lesquelles il est, ou prévoit d'être, actionnaire. En particulier, la question de l'efficacité énergétique, qu'il s'agisse des installations, des process de production ou encore des problématiques de distribution. Par ailleurs les programmes d'accompagnement proposés par Bpifrance en matière de stratégie comme en ce qui concerne l'efficacité opérationnelle intègrent systématiquement ces enjeux.

Un bilan 2014 en forte croissance dans la TEE

À travers l'ensemble de ses dispositifs, Bpifrance est un acteur majeur de la transition énergétique et environnementale :

- Bpifrance a intensifié son effort en matière de TEE depuis 2011, avec le déploiement des Prêts Verts et le financement de la filière EnR pour atteindre près de 800 M€ de financements par an depuis 2011 ;
- en 2014, Bpifrance a soutenu, au travers de ses dispositifs de financement et d'investissement, 767 entreprises pour un montant global de 881 M€, soit une hausse de 6 % par rapport à 2013.



- si le nombre de bénéficiaires a diminué entre 2013 et 2014, les financements se concentrent sur des projets de plus en plus ambitieux (unités de production d'EnR). Sur la seule activité de cofinancement de Bpifrance, près de 17 % des financements sont réalisés au titre de la TEE.

Des actions ambitieuses en direction des filières de la TEE

À l'horizon 2018, l'établissement financera chaque année des investissements en faveur des énergies renouvelables partout en France selon trois axes d'intervention :

- en renforçant le soutien aux producteurs d'énergies renouvelables :
 - o en fonds propres (objectif : 400 M€ entre 2015 et 2018),
 - o en cofinancement de projets avec les banques (objectif : 800 M€/an d'ici 2018),
 - o en encourageant la consolidation et la structuration du secteur ;
- en promouvant les industriels innovants, acteurs de la TEE par :
 - o des interventions directes en fonds propres, subventions et avances, remboursables sur ressources du PIAVE (investissements d'avenir) notamment,
 - o des soutiens aux investissements TEE des fonds généralistes et partenaires ;
- en accompagnant les PME et ETI de tous les secteurs dans leur transition énergétique avec un objectif de 700 M€ sur 4 ans de financement pour l'efficacité énergétique *via* les Prêts Verts.

Quatre exemples d'investissement de Bpifrance dans la TEE

Neoen

En octobre 2014, Bpifrance a investi 25 M€ aux côtés d'Impala et d'Omnes Capital dans Neoen, un producteur d'énergie indépendant.

Créé en 2008 Neoen développe, finance, construit et exploite des centrales électriques à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse). La société est présente en France, au Portugal, en Australie, au Mexique, en Egypte et au Salvador et a pour objectif d'atteindre en 2017 une puissance installée supérieure à 1 000 MW.

Quadran

Le Groupe Quadran, né de la fusion de JMB Énergie et d'Aérowatt, renforce ses fonds propres à hauteur de 45 M€ en septembre 2015. Bpifrance investit à cette occasion 25 M€ dans la société aux côtés d'Arkéa Capital Investissement et des partenaires financiers historiques.

La croissance du Groupe repose sur un modèle intégré de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (éolien – solaire – hydroélectricité – biogaz).

Quadran dispose en métropole et en outre-mer d'un parc diversifié de 200 centrales électriques détenues en propre. Le Groupe a récemment amorcé son développement à l'international à travers un investissement en Pologne et a pour ambition d'atteindre une puissance installée supérieure à 1 000 MW.

Eren Renewable Energy

Eren Renewable Energy, société du groupe Eren, réalise en octobre 2015 une augmentation de capital de près de 100 M€ souscrite par Bpifrance, Next World, Salvepar (Groupe Tikehau) et FFP, matérialisant la première tranche d'une levée totale de 200 M€.



Fondée en 2012 par Pâris Mouratoglou et David Corchia, Eren RE a constitué un ensemble d'actifs diversifié (éolien, solaire et hydraulique) représentant une capacité nette installée de 240 MW en exploitation ou en construction, répartis principalement entre la France, l'Italie, la Grèce, Israël et l'Inde.

La société développe, par ailleurs, de nombreux projets en Asie, Afrique et Amérique Latine avec l'objectif d'atteindre une capacité nette installée d'au moins 2 GW à horizon 2020. L'ouverture du capital d'Eren RE à des investisseurs de premier plan a pour objectif de permettre au groupe de financer durablement ses projets à l'international.

SUNCNIM, nouvel acteur de l'énergie solaire thermodynamique

Fin juin 2015, le fonds SPI « Société de projets industriels », financé par le Programme d'investissements d'avenir et opéré par Bpifrance, a réalisé son premier investissement, au côté de l'industriel CNIM, dans la société SUNCNIM. Celle-ci livrera clé en main des centrales solaires thermodynamiques destinées à l'exportation.

Ce premier investissement du fonds SPI s'inscrit pleinement dans sa thèse d'investissement en accélérant l'industrialisation d'une technologie potentiellement leader sur le marché mondial, encore émergent, de la production d'énergie thermo-solaire.

L'investissement se caractérise par un apport de 55 M€ à cette filiale, technologie incluse, dont 25 M€ apportés par Bpifrance. Il devrait permettre la création à terme de 500 emplois directs en France, auxquels s'ajouteront de nombreux emplois indirects.

2 NOVEMBRE 2015

COP 21 : les salariés des PME plébiscitent la Transition énergétique et environnementale

Bpifrance Le Lab a recueilli l'avis de 1 000 salariés de PME et ETI. Ces témoignages sont autant d'indicateurs sociétaux car le salarié est aussi un citoyen et un consommateur.

Une maturité avérée des salariés pour les enjeux de la TEE en quelques chiffres :

- **75 % pensent qu'ils ont un rôle à jouer dans la TEE de leur entreprise.**

La TEE n'est pas qu'une histoire de dirigeants. Elle implique l'ensemble des collaborateurs.

- **82 % des collaborateurs pensent qu'une démarche écoresponsable est un avantage pour l'entreprise** aussi bien vis-à-vis des clients que vis-à-vis de l'interne.

La TEE est une opportunité pour les entreprises de bâtir des avantages concurrentiels durables. Elle se diffuse aujourd'hui plus facilement en B2C qu'en B2B, les consommateurs finaux étant davantage prêts à supporter les surcoûts que les industriels.

- **54 % des collaborateurs estiment que la TEE est principalement poussée par les normes et les lois** dans leur entreprise.

Pour les entreprises, la TEE est encore trop souvent perçue comme une contrainte supplémentaire, qui se traduit par une contrainte économique.

Et une volonté d'aller plus loin :

87 % des collaborateurs observent un décalage entre le discours environnemental porté par leur entreprise et la réalité qu'ils constatent au quotidien. Il sont en même temps la moitié (49 %) à penser que leur entreprise pourrait aller plus loin en matière d'innovation écologique. 77 % le souhaiteraient.

Des idées reçues :

Bpifrance recense grâce à cette enquête plusieurs idées reçues des salariés concernant la TEE et y apporte des réponses objectivées :

- « La TEE coûte trop cher »
- « Seules les grandes entreprises peuvent se saisir de la TEE »
- « Mon secteur n'est pas concerné par la TEE »
- « La TEE, c'est trop compliqué »
- « Seules les entreprises récentes peuvent se lancer dans la TEE ».



Un « wake up call » :

Enfin, Le Lab de Bpifrance profite de la publication de cette étude pour rappeler l'urgence stratégique pour les entreprises françaises de s'emparer du sujet de la TEE en démontrant l'influence organisationnelle de celle-ci sur :

- **la fonction de production** : la maîtrise des coûts est un facteur clé quand la variation à la hausse des prix des ressources naturelles est inéluctable à moyen et long terme
- **la fonction marketing** : la demande des clients change et se tourne davantage vers des produits plus respectueux de l'environnement
- **la fonction financière** : la composante « risque carbone » est de plus en plus intégrée dans les analyses-client faites par les établissements financiers
- **la fonction managériale** : l'attente des salariés, quant à la définition de pratiques écologiques dans et par l'entreprise, est une source de leur motivation et de leur engagement.

Retrouvez l'intégralité de l'étude en ligne : <http://www.bpifrance-lelab.fr/>

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Anne-Sophie de Faucigny
Tél. : 01 41 79 99 10
as.defaucigny@bpifrance.fr

Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

